L’ex-président Giscard confiait que le regroupement familial était “son grand regret”. Il aurait tenté de le suspendre, mais le Conseil d’État l’en a empêché

03/12/2020 à 10h50

Comme rarement, l’ex-chef de l’État s’est livré au biographe Éric Roussel. Ses blessures, ses doutes, ses idéaux… Extraits en avant-première du livre.

(…)

*“Son grand regret, le **regroupement familial**, décidé par un simple décret de Jacques Chirac en 1976. (…) L’idée de faire venir les familles des immigrés paraissait, à l’époque, naturelle. Avec l’augmentation massive de l’immigration en provenance de pays musulmans, elle divise profondément. Raymond Barre, d’ailleurs, le suspendit pour trois ans, **avant que le Conseil d’État annule cette décision au motif que le regroupement familial faisait désormais partie de principes généraux du droit.**“*

Avec le recul, Valéry Giscard d’Estaing regrette cette initiative : *«L’idée en soi était juste et généreuse (…) Mais elle a été mal appliquée, et j’ai eu le tort de ne pas plus surveiller l’application ; j’en ai donc la responsabilité (…) Nous visions le noyau familial tel que nous le connaissons et nous avons vu arriver des noyaux familiaux totalement différents.»*

Dans son essai, *Le sens de la République*, l'historien Patrick Weil a aussi révélé que le président avait eu **le projet de dénoncer les Accords d'Evian pour pouvoir rapatrier quelque 500 000 Algériens en cinq ans**.

(…) Le Point